TIZI-OUZOU

Le téléphone fixe absent dans les villages de Maâtkas !

«A quand la téléphonie fixe dans les villages ?» C'est l'interrogation qui revient avec persistance chez les citoyens de la circonscription qui ont du mal à cacher leur indignation devant ce qu'ils qualifient de ségrégation entre citadins et campagnards au sujet de ce moyen de communication.

«Et si ce n'était pas la téléphonie mobile, comment les Maâtkis pourraient-ils communiquer ?» remarquera un père de famille du village Aït-Ahmed, car pour ceux qui l'ignorent encore, la téléphonie fixe n'existe malheureusement pas encore dans la totalité des villages de la commune de Maâtkas !

En effet, l'espoir de voir ce réseau s'étendre aux dizaines de villages que compte la municipalité s'est vite estompé avec l'avènement de ce drôle de téléphone «made in China» de piètre qualité, ce WLL, lequel, même s'il avait été octroyé gratuitement à un moment donné, n'en finit pas de décevoir.

Cet appareil fixe et mobile à la fois n'est efficace ni pour téléphoner ni pour l'Internet. De prime abord, sa zone de couverture n'est pas évidente pour pas mal de villages. L'absence d'ADSL pour les férus du net est pour beaucoup dans l'abandon de cette option. «Franchement, ce téléphone n'est pas du tout efficace dans mon village où le réseau laisse sérieusement à désirer !» dira un fonctionnaire du village Cheurfa qui attend avec impatience l'arrivée de la téléphonie fixe pour accéder au web.

Bien plus, même pour acquérir une ligne WLL spéciale Internet, l'Actel prétend que c'est déjà saturé ; autrement dit, plus aucun espoir de connexion chez des milliers de ménages à Maâtkas.

C'est dire que pour l'heure, hormis le chef-lieu communal où l'on peut se connecter au Net, il est impossible de le faire dans les villages. Chose qui a soulevé l'ire des villageois surtout en écoutant les officiels se targuer d'avoir vulgarisé l'Internet même dans les zones rurales.

A titre d'exemple, une école pour l'enseignement de l'informatique a été créée dans le village Aït Zaïm, mais celle-ci demeure toujours non connectée au net. C'est précisément dans ces deux villages d'Aït-Ahmed et d'Aït-Zaïm qu'un poste RSS se doit d'être implanté car plus de 7 000 habitants résident dans cette contrée située à un kilomètre à vol d'oiseau.

En plus d'autres secteurs tels Tizi-lillane, Aït-Aïssa-Ouziane, Elbir et Berkouka qui ne sont toujours pas raccordés La direction régionale d'Algérie Télécom est ainsi interpellée. Cette entreprise a tout à gagner en investissant dans ces villages profonds de la Kabylie.

Amayas Idir

ORAN

Accident de la circulation : deux morts et quatorze blessés

L'insouciance de certains automobilistes ne semble pas vouloir laisser la ville d'Oran passer une seule journée sans faire de victimes.

Ni la campagne médiatique entamée par les structures concernées par la lutte contre ce terrorisme routier ni la répression pratiquée par les services de l'ordre ne suffisent pour mettre un terme, ou du moins diminuer les drames quotidiens de la route. En ce week-end seulement, le rapport des interventions, rendu public par la Protection civile, fait état de 16 victimes.

Un sexagénaire, percuté par un véhicule sur l'autoroute de Gdeyel, trouvera la mort tandis qu'un jeune de 23 ans subira le même sort suite à la collision de sa voiture de marque Renault Clio avec une autre voiture de marque Peugeot 505 près de la bourgade de Sidi Maârouf. Le dérapage de deux véhicules légers sur la RN11 a fait 9 blessés évacués par les éléments de la Protection civile aux urgences.

Au cours du même week-end, sur la RN4 reliant la ville d'Oran à Tlilet, la collision d'un camion avec une voiture légère a fait deux blessés, au moment où près de la localité de Hassi Bounif, une Renault 4 s'est renversée blessant le conducteur.

B. A.

Une affaire de drogue devant la cour d'appel

Deux personnes ont comparu ce samedi devant la cour d'appel près le tribunal d'Oran pour répondre des chefs d'accusation de possession et de commercialisation de stupéfiants. L'affaire remonte au mois d'octobre dernier.

D'après l'arrêt de renvoi, l'arrestation des deux mis en cause a eu lieu au niveau de la localité d'El-Barki, les deux individus étaient à bord d'un véhicule de marque Volkswagen Golf série II. D'après le rapport de la police, ce sont leurs agissements douteux face à la patouille de police qui avaient attiré l'attention des agents de la sûreté. Après les avoir poursuivis et arrêtés, il s'est avéré qu'ils étaient en possession de 1,200 kg de kif traité. Une fois devant le juge de la cour d'appel, l'un des mis en cause, en l'occurrence Y. M., a avoué être le seul responsable, son acolyte, nommé B. M., le clandestin et propriétaire de la série II, a nié être au courant de la nature de la marchandise transportée.

Pour sa part, la défense a œuvré pour que l'affaire soit requalifiée uniquement en «affaire de possession de stupéfiants» tout en tentant de convaincre les magistrats que Y. M. a reçu cette quantité d'une tierce personne, à laquelle il lui devait une somme d'argent et ce, en guise de garantie. Pour rappel, les deux mis en cause ont été condamnés en première instance chacun à 8 années de réclusion avant d'introduire un pourvoi en cassation.

Ce samedi, le représentant du ministère public a requis 12 ans de prison ferme. L'affaire est en délibéré.

B. A.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU NATIONAL D'IMMIGRATION CLANDESTINE À SIDI-BEL-ABBÈS

Sept personnes sous mandat de dépôt

La sûreté de Sidi-Bel-Abbès a dernièrement réussi à démanteler un réseau national spécialisé dans l'immigration clandestine, le séjour illégal sur le territoire national, le travail au noir et sans autorisation et dans le transport et la facilitation des déplacements des étrangers de façon illégale et bien organisée au niveau de l'ouest du pays. Huit personnes entre membres du réseau et étrangers ont été arrêtées.

Suite à des informations parvenues à son niveau, faisant état de la présence de personnes étrangères dans un local de commerce et d'un véhicule touristique, la police a diligenté une enquête. Une surveillance discrète des lieux signalés a mené à l'arrestation de 5 étrangers de nationalité marocaine et des membres du réseau conduit par le principal accusé répondant aux initiales K. A. Selon les déclarations des clandestins arrêtés, le réseau était en charge de faire entrer clandestinement, via la frontière marocaine, des personnes et de les emmener de Maghnia, en passant par Tlemcen, à Sidi-Bel-Abbès, le tout financé par le chef du réseau. Ensuite, celui-ci se chargeait de leur travail au noir au niveau des ateliers et chantiers de construction de particuliers comme maçons, plâtriers, etc.

Une fois embauchés, les étrangers devaient, en contrepartie verser des sommes importantes au principal accusé.

Lors de l'enquête, le propriétaire du local du commerce, où ont été interceptés les clandestins, a déclaré qu'il avait loué son local moyennant 100 000 DA à l'un des membres du réseau sans pour autant connaître ses intentions.

A l'issue de la présentation des personnes arrêtées devant le procureur de la République de Sidi-Bel-Abbès, K. A., le principal accusé, le chauffeur du véhicule, M. A. et les 5 clandestins ont tous été placés sous mandat de dépôt alors que le propriétaire du local, répondant aux initiales F. R., a bénéficié de la citation directe.

A. M.

AFFAIRE DE L'EX-MAIRE DE DRARIA

Le dossier renvoyé devant le tribunal criminel de Blida

De sources concordantes, nous avons appris que la chambre d'accusation près la cour de Blida vient de renvoyer l'affaire de l'ex-maire de Draria devant le tribunal criminel pour être jugé pour les chefs d'accusation de dilapidation de deniers publics, falsification de documents officiels et abus d'autorité dans le détournement du foncier agricole.

23 personnes dont des ex-membres de cette APC sont impliquées dans cette affaire qui concerne le parcellement en lots de terrain à bâtir de terres agricoles et leur attribution sans aucun dossier de base.

Selon notre source, l'ex-maire décernait des décisions d'attribution aux bénéficiaires sans délibération de l'exécutif de l'APC qui, pour rappel, concerne la période allant de 1997 à 2002.

Parmi ces bénéficiaires, croit-on savoir, figure un enfant âgé de 12 ans. Il y a lieu de souligner que c'est la gendarmerie de Chéraga qui a diligenté l'enquête avant d'arrêter les personnes accusées dont l'ex-maire qui a été dans un premier temps placé sous mandat de dépôt avant d'être libéré et mis sous contrôle judiciaire. En effet, l'enquête a révélé que parmi les ex-membres de l'APC de Draria, certains ont bénéficié de lots de terrain.

M. B.

RELIZANE

Journée d'étude sur les médiateurs de justice

Une journée d'étude et d'information a été organisée au niveau de la salle d'audience dans l'enceinte de la cour de Relizane, en présence du procureur général, du président de la cour et de tous les procureurs et juges relevant de la wilaya de Relizane. Les médiateurs de justice est le thème de cette journée, un nouvel outil qui vient désormais enrichir le secteur de la justice, un support de dispositifs de jugements, selon le procureur général adjoint de la cour de Relizane. Il s'agit des agréments délivrés aux nouveaux intervenants dans ce secteur que sont les médiateurs.

La mission du médiateur de justice pourrait avoir des répercussions positives au sein de la société en allégeant la tâche des juges. Par ailleurs, leur rôle est d'être là sur recommandation du juge afin d'aplanir des situations de conflit de tous genres et de soumettre les propositions au juge qui en décidera. Il est à signaler qu'un long débat a eu lieu sur la nouvelle mission des médiateurs de justice qui est considérée comme une nouvelle voie pour régler les conflits entre justiciables.

A. Rahmane

ACCIDENTS DE LA ROUTE À BORDJ-MENAÏEL

2 morts et 3 blessés

Ces dernières semaines, la RN12 (Thenia-Tizi-Ouzou) a été le théâtre d'une véritable hécatombe. En effet, il y a moins d'une dizaine de jours, à l'entrée ouest de la ville des Issers, une famille qui se dirigeait vers Tassaft, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, pour assister à une fête nuptiale a été pratiquement décimée. Le bilan est terrible : 4 morts et 3 blessés.

Il y a deux jours, 2 personnes ont été tuées et trois autres blessées dans un accident qui a eu lieu sur la même route, dans la commune de Bordj-Menaïel, au lieudit Boudiou. Selon nos informations, un véhicule qui allait s'engager dans cette rocade a été heurté par un autre qui venait de l'est. Un troisième, venant toujours de l'est, a percuté violemment les deux autres.

Abachi L.